

MARIE-MADELEINE de VERCHÈRES

ET

LES SIENS

PAR

F. A. BAILLAIRGE, Ptre.
CURÉ DE VERCHÈRES.

Prix 25 cts.

EN VENTE CHEZ L'AUTEUR
Verchères, P. Q.

1913

F 5063

.1
v4
B3

290169

BAILLAIRGE

0078



MARIE-MADELEINE DE VERCHERES.

Par P. Hébert à Verchères, P.Q.

✓

Hommage

A M. Chs -T. de La Naudière
commandant du 33e bataillon, de Joliette
descendant de Marie - Madeleine
4e génération



MADELEINE DE VERCHERES,

au bas de son piedestal.

Sa hauteur relative (20 pieds) est frappante à côté de l'abbé Dulude.

ARTICLE 1e.

Marie-Madeleine de Verchères.

Marie-Madeleine de Verchères, naquit à Verchères, le 3 mars 1678. Elle fut baptisée le 17 avril par Mr. Duplein, curé de Contreccœur. A cette époque, il n'y avait pas de prêtre résidant à Verchères; le curé de Contreccœur y venait de temps à autre, pour y baytiser, au besoin. Ce n'est qu'en 1724 que Verchères possède un curé dans la personne de M^r. Jean Bouffandeau, ptre. de St.-Sulpice.

Elle eut pour parrain Jean Bonnet dit la Chambre et pour marraine demoiselle Marie Mullois femme de Sieur Pierre de St.-Ours.

C'est ainsi que nos anciennes familles seigneuriales savaient se mettre en relation.

Dans le commerce ordinaire de la vie, au milieu des siens, Marie-Madeleine s'appelait Madelon.

ARTICLE 2e.

Le père de Marie-Madeleine.

François Jarret, seigneur de Verchères, père de Marie-Madeleine, naquit en France, à Chef, de l'archevêché de Vienne en Dauphiné, en 1641.

Il était le fils de Jean de Jarret et de Claudine de Pécaudy, sœur d'Antoine Pécaudy, seigneur de Contreccœur.

Il vint dans la Nouvelle-France, en 1665, avec le régiment de Carignan-Salières.

Il était enseigne (titre de l'officier porteur du drapeau) dans la compagnie d'Antoine Pécaudy, son oncle, 1er seigneur de Contreccœur.

ARTICLE 3e.

Le régiment de Carignan-Salières.

Le régiment de Carignan et son colonel, Mr de Salières, arrivèrent au Canada, au cours de 1665. Ce régiment qui avait servi sous Turenne et qui s'était illustré contre les Turcs, l'année précédente, a rendu de grands services au Canada, spécialement dans l'expédition de Mr de Tracy qui aboutit à la paix de 1666 (Garneau-I-210).

Lorsque ce régiment fut appelé en France, Louis XIV qui tenait à ce que le colon Canadien fût en même temps soldat, donna liberté, à ceux du régiment qui le désiraient, de s'établir au Canada. Pour les y engager davantage, il mettait à

leur disposition, des terres, de l'argent et des vivres, pour plusieurs mois. Quatre cents hommes du régiment de Carignan profitèrent des offres du roi et s'établirent au Canada.

Mr François Jarret, de Verchères, fut au nombre de ceux qui firent du Canada leur nouvelle patrie.

ARTICLE 4e.

Marie Perrot, mère de notre héroïne.

Le 17 septembre 1669 Mr F.-X. Jarret de Verchères épousait Marie Perrot.

Marie Perrot, de la paroisse de la Sainte-Famille, Ile d'Orléans, naquit en 1655. Elle était fille de Jacques Perrot et de Michelle Leglo. A l'époque de son mariage, elle n'avait que 14 ans. Mr de Verchères en avait 24.

Marie Perrot, solidement bâtie, et d'une grande force de caractère devait transmettre cette force et cette énergie à sa famille, à Marie-Madeleine, en particulier.

ARTICLE 5e.

Mr F.-X. Jarret, seigneur de Verchères.

On était au temps de Mr de Courcelles, et de Mgr de Laval, et de l'intendant Talon, puis de Mr de Frontenac.

F.-X. Jarret de Verchères ayant rendu de bons services au roi, en France et au Canada, les fit valoir en demandant une concession de terrain.

Le 29 octobre 1672, l'intendant Talon lui concédait une lieue de terre de front sur une lieue de terre de profondeur, à prendre sur le fleuve Saint-Laurent.

Le 26 août 1673, il obtenait de Mr de Frontenac, l'île aux Prunes et l'île Longue, aujourd'hui l'île Marie. Il obtint plus tard (en 1673) une autre lieue de terre au sud de sa seigneurie.

ARTICLE 6e.

Le Fort (de bois) de Verchères.

Mr de Verchères construisit un fort pour sa protection et pour celle de ses colons. C'était un enclos carré, ou rectangulaire, formé de palissades, ou de pieux de 15 à 16 pieds de hauteur, renfermant divers bâtiments qui servaient de chapelle, ou de demeures, ou de magasins de provisions. On donnait le nom de redoute au bâtiment plus solide qui renfermait les munitions.

Ce fort devait être assez vaste pour loger au besoin la population et les bestiaux.

Il avait, à chaque coin, un bastion; ces bastions devaient communiquer entre eux, à l'intérieur.

Le fort de Verchères possédait un canon et 5 fusils. Plusieurs soldats étaient préposés à sa garde.

Ce fort n'était pas situé à la place du monument que l'on vient d'élever à la mémoire de Marie-Madeleine, ni à la place du vieux moulin (restauré) qui sert de bureau des signaux, mais selon toute probabilité, un peu plus bas que le ruisseau Jarret, entre le ruisseau et la propriété de Mr Bienvenue.

Les forts à cette époque étaient généralement situés sur le bord d'une rivière.

La face qui regardait la rivière avait une ou deux portes (ce qui semble avoir été le cas pour le fort de Verchères, car Madeleine parle du bastion de la porte).

Les trois autres faces étaient protégées par un fossé de 12 à 14 pieds de profondeur sur 8 ou 10 pieds de largeur.

Il y avait une petite porte en arrière.

Depuis l'époque de Madeleine, les eaux se sont rapprochées d'une centaine de pieds.

ARTICLE 7e.

Gravure (Fort de Lachine).

Les forts se ressemblaient plus ou moins.

Celui de Lachine donne une idée de celui de Verchères; dans le fort de Lachine, l'un des bastions est un moulin à vent. Le fort de Lachine était plus vaste que celui de Verchères. Celui de Verchères pouvait avoir de 150 à 180 pieds de façade.

ARTICLE 8e.

Famille de M. de Verchères.

M. F.-X. de Verchères eut 12 enfants:

Le 1er, Jean, né en 1671, meurt à 14 ans.

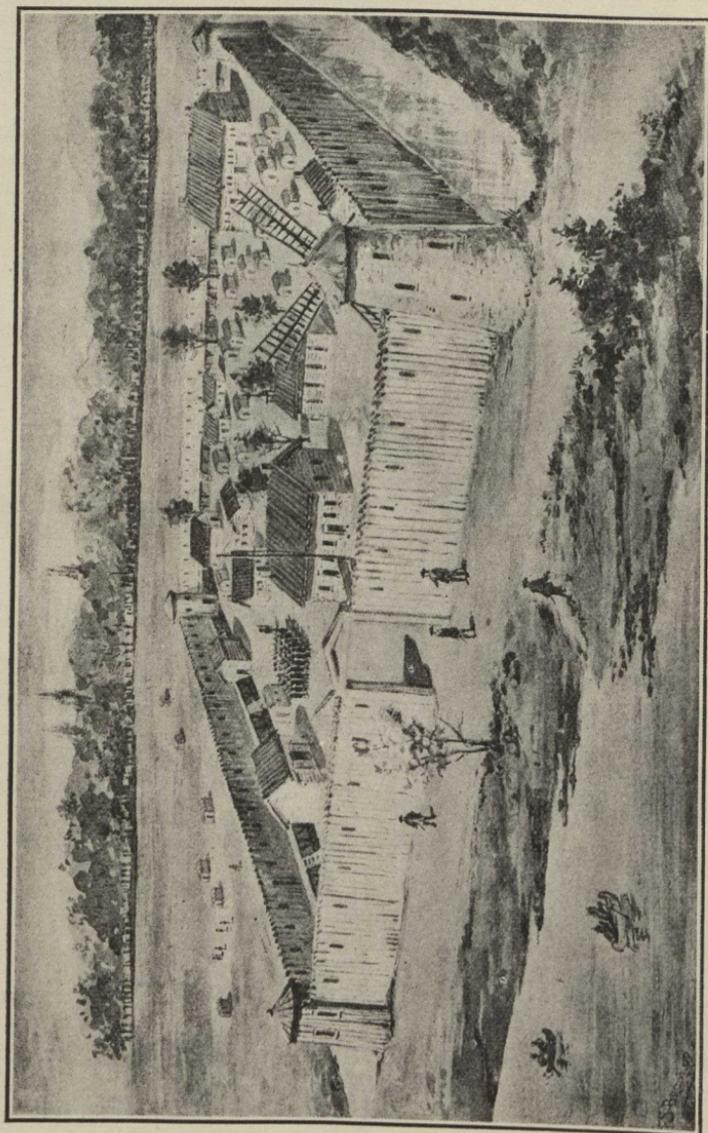
2° Marie-Jeanne, née en 1674, mariée à M. de l'Etang qui est tué par les Agniers, en 1687.

3° François Michel, né en 1675, tué par les Iroquois en 1691.

4° Marie-Madeleine, née le 3 mars 1678, notre héroïne.

5° Pierre, né en 1680, compagnon de Madeleine, dans la défense du fort, enseigne, tué à Haverhill, en 1708, dans une expédition contre la Nouvelle-Angleterre.

6° Alexandre Jarret de Verchères, né en 1682, fait le coup de feu avec Madeleine. Pas de détails.



FORT DE LACHINE, EN 1689.

7^e Angélique Jarret de Verchères, né en 1684, épouse Coulon de Villiers qui est tué (avec le fils de Mr de Repentigny) par les sauvages de la Baie des Puants en 1733.

8^e Catherine-Gabrielle, née en 1685, épouse Léon Lavreau de Laugy, officier, meurt à Verchères, en 1744.

9^e Jean-Baptiste Jarret de Verchères, né en 1687, continuateur de la lignée. Prisonnier des Anglais en 1709; échangé en 1710, il commande le poste de Michillimackinac en 1736; excellent officier. Il a six enfants de son mariage avec Madeleine d'Ailleboust de Mauthot, tous nés à Montréal. Il meurt à Montréal en 1752.

10^e Louis Jarret de Verchères, né en 1690, décédé à Verchères en 1766. Il épouse Marie Biron. Il a deux enfants: Louis qui épouse Melle Lemoyne de Longueuil et Marie Charlotte.

11^e François Jarret de Verchères, né en 1693, meurt en 1700.

12^e Joseph Jarret de Verchères, né en 1695, enseigne, meurt célibataire en 1753.

N. B.—Ce chapitre est résumé d'un travail de M. Pierre-Georges Roy, intitulé: "La famille Jarret de Verchères."

Revenons maintenant à l'ordre chronologique—tout en passant rapidement.

ARTICLE 9c.

1678—*M. de Verchères à Québec.*

C'est l'année de la naissance de Madeleine, 1678.

M. de Verchères fut appelé à Québec, il y trouva réunis: MM. Le Ber, Le Gardeur de Repentigny, Boucher, Saurel, Berthier, Bécancour, Portneuf, Jolliet, St-Ours, etc.

Le conseil souverain, M. de Frontenac et l'intendant Duchesneau voyant en eux les notables et les plus anciens habitants du pays voulaient avoir leur opinion sur la traite de l'eau de vie avec les sauvages.

ARTICLE 10c.

1684-1687—*M. de Verchères chez les Iroquois.*

La guerre recommence en 1684.

C'est pour y mettre fin que Mr de Denouville, organise contre les Iroquois une expédition en 1687.

Mr de Verchères prend part à cette expédition.

Marie-Madeleine avait alors 9 ans. Elle était de bonne taille pour son âge. Les bruits de guerre qu'elle entendait et toutes

les précautions que l'on prenait attiraient son attention, faisaient naître et croître en elle la prudence, l'intrépidité, le courage, la vaillance.

Les Tsommontouans furent réduits de moitié et leur bourgade détruite, mais M. de Denonville eut le tort de ne pas poursuivre sa conquête.

ARTICLE 11e.

Revanche Iroquoise, 1689.

Les Iroquois des autres cantons, résolus de venger leurs frères, se répandent dans la colonie, furieux et avides de sang; les habitants tremblaient.

Le 24 août 1689, 1400 Iroquois détruisent Lachine et les environs, massacrent une partie des habitants et brûlent les autres. Ils sont maîtres de la situation plusieurs mois durant. M. de Denonville défend de remuer. Heureusement il est remplacé par M. de Frontenac au moment où la guerre éclate entre la France et l'Angleterre.

ARTICLE 12e.

Revanche française: 1690.

L'année 1690 fut une année de revanche. Les habitants de la Nouvelle-Angleterre avaient poussé les sauvages contre les Français: on leur attribuait le massacre de Lachine.

Une expédition partit de Québec, une autre de Trois-Rivières, une autre de Montréal. Elles furent couronnées de succès et terrorisèrent les Anglais.

La Nouvelle-Angleterre voulut à son tour s'emparer du Canada, mais l'armée de terre fut décimée par une épidémie, et Phipps après trois jours de furieux combat devant Québec, dut se retirer avec ses vaisseaux avariés, après avoir perdu 600 hommes.

Ces succès cependant n'empêchaient pas les Iroquois de faire de nombreuses incursions sur les deux rives du Saint-Laurent, en bas de Montréal, et d'y faire de grands dégâts.

Deux faits d'armes dont le fort de Verchères fut le théâtre font honneur à cette époque.

ARTICLE 13e.

Le siège du fort de Verchères. Héroïque défense de Madame de Verchères, 1690.

Le fort de Verchères était particulièrement exposé aux attaques des Iroquois depuis la construction du fort de Sorel sur le Richelieu. Ces sauvages se rendaient à Verchères en passant par St-Ours et par Contrecoeur, pour éviter Sorel. Apprenant qu'il n'y avait guère d'hommes au fort de Verchères, ils en firent une lère attaque en 1690.

Mme de Verchères était presque seule au fort. Madeleine qui avait alors 12 ans était sans doute en sa compagnie.

Mme de Verchères, à la vue des sauvages, ne perdit pas la tête. Les femmes à l'occasion ont autant de courage que les hommes.

Les Iroquois furent reçus à coup de fusil. Ils retournèrent, puis revinrent à la charge.

Mme de Verchères ne faiblit point, elle dut mettre quelqu'un à chaque bastion. Madeleine dut alors faire le coup de feu. Quant à Madame, elle se multipliait, se trouvait où il y avait le plus de danger, tant et si bien que les Iroquois pensèrent qu'elle était loin d'être seule.

Ils se tinrent là deux jours, revinrent plusieurs fois à la charge, mais toujours inutilement.

Finalement, craignant d'être pris entre deux feux, ils se retirèrent honteusement.

Mr le marquis de Crisasi arriva peu après; il venait au secours de Mme de Verchères.

ARTICLE 14e.

François-Michel, frère de Madeleine, tué par les Iroquois, 1691.

En 1691, les Iroquois montrèrent une activité extraordinaire. Il fut impossible d'ensemencer.

Les communications étaient interrompues.

Tout le district de Montréal fut infesté de ces barbares qui firent plus de cent prisonniers.

Les habitants étaient forcés de se réfugier dans les forts.

La Pointe aux Trembles, La Chesnaye, Repentigny, Boucherville et la Prairie de la Madeleine eurent particulièrement à souffrir (p. 114 de Girouard).

C'est le 7 mai, à la Rivière des Prairies, que François-Michel, frère de Madeleine, fut tué par les Iroquois. Il n'avait que 16 ans.

ARTICLE 15e.

Ne pas s'étonner.

On s'étonne parfois de voir que dans tel ou tel fort, à telle ou telle époque, il n'y a qu'un petit nombre de défenseurs.

N'oublions pas que, en 1690 par exemple, il n'y avait encore que 15,000 habitants, dans la Nouvelle-France.

Cette population disséminée sur une grande étendue de pays était souvent décimée par le farouche Iroquois.

De plus, la révolution qui entraîna la chute des Stuart en Angleterre alluma la guerre entre la France et l'Angleterre en 1688, guerre qui souleva la Nouvelle-Angleterre, peuplée de 200,000 habitants, contre la Nouvelle-France: c'était un adversaire, plus puissant encore que l'Iroquois, qui fit aussi ses victimes.

Les habitants qui s'éloignaient parfois des forts pour les besoins de la culture, étaient surpris et fait prisonniers.

Il fallait aussi à l'occasion s'éloigner pour porter le fer et le feu au pays même de l'ennemi: ce qui dépeuplait les forts.

En certains temps, comme en 1691, les soldats et les miliciens ne pouvaient tenir la campagne faute de vivres, ce qui laissait les habitants à eux-mêmes (Charl. I—1691).

Disons cependant qu'il y avait souvent une protection réelle bien que parfois lointaine.

Ainsi: les 28 forts disséminés dans le seul gouvernement de Montréal réussissaient à s'appeler les uns les autres.

Des officiers désignés d'avance allaient alors au secours, ce qui arriva lors du 1er et du second siège du fort de Verchères.

ARTICLE 16e.

*Contemporains de Madelaine de Verchères à Verchères.
de 1681 à 1692.*

En 1681, sept ou huit ans après son établissement, Verchères comptait 11 habitants, censitaires de F.-X. Jarret de Verchères.

André Jarret de Beuregard, frère de F.-X. Jarret de Verchères;

Mathieu Binet;

André Balsac;

Jean Blouf.

Pierre Besseau (Boisseau).

François Chagnon.

Pierre Chicoine.

Jean Charlot.

Pierre Geoffrion.

Toussaint Lucas.

Adrien Ponce.

Il y avait à cette époque, dit P.-G. Roy, à Verchères, 119 arpents de terre en culture, dont 20 arpents appartenaient au seigneur.

La terre défrichée devait se trouver en grande partie autour ou auprès du fort. Il paraît certain cependant que plusieurs des lopins en valeur devaient s'étendre non seulement à droite, mais à gauche du ruisseau Jarret qui traverse le village.

Il est naturel de croire que de 1681 à 1692 la population de Verchères avait dû s'accroître de quelques habitants et de la mise en valeur de plusieurs nouveaux arpents de terre, en dépit des hostilités de 1684 et des années suivantes.

Dans tous les cas, il y avait 24 hommes, à l'extérieur du fort de Verchères, lorsqu'il fut attaqué en 1692. Plusieurs devaient se trouver hors de la vue du fort, à une vingtaine d'arpents de distance.

Ces remarques aideront à l'intelligence du récit.

Notons en même temps que, en 1692, André Jarret était mort et que sa veuve, Marguerite Anthiaume, avait épousé Pierre Fontaine, de Varennes, Fontaine dont il est question dans le second siège du fort de Verchères.

ARTICLE 17e.

Second siège du fort de Verchères. Défense héroïque de Marie-Madeleine, 1692.

Vers la fin d'octobre 1692, une troupe de 45 Iroquois cachait ses canots sur les rives de la rivière Richelieu, plus ou moins loin de St-Ours, se dirigeait de là sur Contrecoeur, puis sur Verchères, où elle arriva le 28 octobre (ou la veille).

Ce jour-là, le fort de Verchères était presque désert.

Mr de Verchères avait dû se rendre à Québec, sur la demande des autorités.

Madame de Verchères était à Ville-Marie.

Les soldats, gardiens du fort, étaient à la chasse.

Les colons, cultivateurs, dispersés assez loin du fort s'occupaient aux travaux de la saison.

Qui donc était au fort ?

Marie-Madeleine ou Madelon, âgée de 14 ans.

Pierre Jarret de Verchères, son frère, âgé de 12 ans.

Alexandre Jarret de Verchères, autre frère, âgé de 10 ans.

Un vieillard de 80 ans.

Deux jeunes soldats inexpérimentés, et

Laviolette, un serviteur.

On voyait non loin de la grève, en face du fort, trois sacs de linge et quelques couvertures : une lessive en préparation sans doute.

Madeleine, ce jour-là, s'était levée de bonne heure ; elle avait pris son déjeuner ;

Pour une raison ou pour une autre : amour de la belle nature ou besoin d'exercice, elle se promenait sur la grève, en descendant, du côté de Contre-cœur ; elle était à cinq ou six cents pas du fort, à une portée de fusil de plusieurs buissons qui bornaient devant elle la terre faite ; elle s'arrêta et revint sur ses pas.

On entendit alors quelques coups de fusil, c'étaient les Iroquois qui tombaient à l'improviste sur les habitants de Verchères, faisant 24 prisonniers, dont 4 soldats.

Madeleine crut entendre les chasseurs.

Mais, Laviolette qui avait aussi entendu les coups de fusil, voyant les sauvages qui sortaient des buissons, s'écria : Sauvez-vous, Mademoiselle, sauvez-vous : voilà les Iroquois qui viennent fondre sur nous.

Madeleine se détourne et voit la terrible troupe.

À l'instant, elle se recommande à la sainte Vierge et s'enfuit vers le fort continuant sa prière à Marie :

“Vierge sainte, mère de mon Dieu, disait-elle, vous savez que je vous ai toujours honorée et aimée, comme ma chère mère, ne m'abandonnez pas...”

Les Iroquois cependant la voyait à une certaine distance et craignant de ne pouvoir la saisir firent, sur elle, plusieurs décharges, sans résultat.

Madeleine entendait les balles qui sifflaient à ses oreilles ; ces moments lui parurent bien longs .

Persuadés qu'il n'y avait guère de monde au fort, plusieurs sauvages se mirent à la poursuite de Madeleine.

L'un deux, habile coureur, s'approchait de plus en plus de la jeune fille.

“Aux armes, aux armes” s'écria Madeleine, en s'approchant du fort.

Ma's rien ne bougeait.

Que faisait Laviolette ?

Que faisaient les deux soldats ?

On entendait cependant des femmes qui pleuraient sur leurs maris, prisonniers des Iroquois.

Enhardi de plus en plus par l'inaction des gens du fort, le sauvage suit Madeleine jusque sous le fort, il va l'atteindre; il va mettre la main sur elle; il l'atteint et la saisit au mouchoir qu'elle porte au cou.

Madeleine, qui a toute sa présence d'esprit, détache le mouchoir... qui reste aux mains du sauvage ébahi. Elle a gagné une seconde, le seuil de la porte est franchi et la porte fermée!

Le sauvage entend du bruit; il s'éloigne.

Il n'y a pas de temps à perdre.

Quelques points de la palissade sont à jours: ils pourraient livrer passage à une balle ennemie.

Les trous bouchés, Madeleine court à la redoute où se trouvaient les munitions.

Où donc étaient les deux jeunes soldats?

L'un d'eux était caché dans la redoute.

L'autre attendait l'apparition des sauvages pour mettre le feu aux poudres: la mèche était allumée.

Malheureux, lui dit Madeleine, retirez-vous.

Frappé de la fermeté et de l'assurance du nouveau commandant du fort, le jeune soldat sort immédiatement.

Madeleine rassurée, jette sa coiffe, prend un chapeau d'homme, saisit un fusil et dit à ses frères:

“Battons-nous jusqu'à la mort, nous combattons pour notre patrie et pour notre religion. Souvenez-vous des leçons que mon père vous a si souvent données, que des gentils hommes ne sont nés que pour verser leur sang pour le service de Dieu et du roi.”

Les jeunes de Verchères et les soldats sentent à ces nobles paroles revenir leur courage.

Les sauvages, hésitant—ils n'attaquaient point les forts—n'osaient monter à l'assault. Ils s'étaient approchés cependant à portée de fusil.

Il fallait les effrayer; leur faire croire qu'il y avait du monde au fort.

Il fallait avertir les soldats qui étaient à la chasse.

Il fallait appeler au secours.

C'est alors que les deux jeunes enfants et les deux jeunes soldats ouvrent le feu sur l'ennemi; Madeleine charge elle-même un canon de huit livres de balles.

Le jeune fille et les siens tirent si bien que plusieurs sauvages tombent, frappés.

Les autres s'étonnent, s'épouvantent et reculent. Ils ne comprennent plus rien. On leur avait pourtant dit que le fort était sans défense.

Plusieurs femmes et plusieurs enfants se lamentaient en même temps, sur le malheureux sort des prisonniers.

“De grâce, taisez-vous, disait Madeleine; les sauvages vous entendront et croiront que nous sommes sans ressources et sans espérance.” Elle fut obligée de les mettre sous clef dans un local quelconque.

C'est alors que Madeleine aperçut un canot sur la rivière, vis à vis du fort, c'était le Sieur Fontaine de Varennes, et sa famille, parents de Melle de Verchères.

Madeleine voulut à tout prix les sauver.

C'est elle qui parle :

“Pendant que je leur parlais (aux femmes en pleurs) de la sorte, j'aperçus un canot sur la rivière, vis à vis du fort : c'était le Sieur Fontaine avec sa famille qui venait débarquer à l'endroit où j'avais été manquée par les Iroquois, qui paraissaient encore à droite et à gauche.”

“Je demandai aux deux soldats s'ils voulaient aller au devant de cette famille....; leur silence me fit connaître leur peu de résolution.”

“Je commandai à Laviolette, de faire sentinelle à la porte du fort et de la tenir ouverte pendant que j'irais moi-même au bord de la rivière, le fusil à la main et le chapeau sur la tête.” “Si je suis tirée, dis-je aux gens du fort, fermez la porte et continuez à vous bien défendre.”

“Je partis dans la pensée que Dieu m'avait inspirée que les ennemis croiraient que c'était une feinte que je faisais pour les engager de venir au fort, d'où l'on ferait une vive sortie sur eux.

“Ils le crurent effectivement et ainsi je pus sauver Pierre Fontaine, sa femme et ses enfants.”

“Je les fis marcher devant moi, jusqu'au fort, à la vue de l'ennemi.

“Une contenance si fière fit croire aux Iroquois qu'il y avait plus à craindre pour eux que pour nous.”

Vers une heure de l'après-midi, Madeleine songe au linge et aux couvertures dont les sauvages pourraient bien s'emparer. Les soldats n'osent l'accompagner. Ses frères la suivent tout en tirant sur l'ennemi.

Madeleine arrive à son linge, en emporte une partie, revient à la charge et rentre indemne au fort.

Les sauvages redoutant une ruse n'avaient osé ni s'approcher ni tirer; ce qui fit dire à Madeleine “On ne peut que bien réussir lorsque Dieu gouverne les choses.”

Il n'en fallait pas davantage pour entretenir le courage de tous.

Les heures les plus angoissantes cependant n'étaient point passées.

La nuit était plus à craindre que le jour. L'ennemi ne songerait-il pas à escalader le fort !

Pour comble d'inquiétude un vent du nord-est s'élevait, impétueux ; il était accompagné de neige et de grêle.

La nuit s'annonçait affreuse et décourageante.

Les sauvages s'en réjouissaient. Ils tinrent conseil ; cette nuit de tempête favorisait évidemment un assault. Il était aisé de voir à leur mouvements qu'ils avaient quelque chose en tête.

Madeleine cependant voile ses angoisses. D'une, encore quelques mots à sa petite troupe. Il n'y a pas lieu de désespérer, puisque la présence de Pierre Fontaine augmente les forces.

Elle leur dit :

“Dieu nous a sauvés aujourd'hui des mains de nos ennemis, mais il faut prendre garde de ne point tomber cette nuit dans leurs filets. Pour moi, je veux vous faire voir que je n'ai point de peur.”

De fait, elle place Pierre sur un bastion, Georges sur un autre bastion, le vieillard de 80 ans sur le 3e bastion. Elle prend pour elle le bastion le plus exposé.

Elle confie la redoute à Pierre Fontaine et aux deux soldats. La Bonté et Jachet, plus solides maintenant. Les femmes et les enfants étaient sous leur garde.

Il fut entendu que l'on dirait très souvent “Bon quart.” “Bon quart,” du fort à la redoute et de la redoute au fort.

Les Iroquois cependant attendaient le moment favorable. Ce moment, grâce à Dieu, ne vint pas.

Ces mêmes sauvages parlant plus tard à Mr de Callières, lui disaient : “nous avons pris le conseil de prendre le fort pendant la nuit, mais la garde que l'on y fit sans relâche nous empêcha d'exécuter notre dessein.”

Vers une heure après minuit, un bruit pourtant se fit entendre.

“Mademoiselle, crie la sentinelle, j'entends quelque chose.”

Madeleine sonde les ténèbres. Que dit la nuit !

Elle aperçoit quelques bêtes à cornes ; échappées au carnage.

“Je vais faire entrer ces bêtes crie la sentinelle.”

Gardez-vous-en repartit Madeleine ; ces rusés sauvages, couverts de peaux de bête sont capables de suivre ces bestiaux.

Elle se convainquit finalement qu'il n'y avait rien à craindre. Elle sortit, accompagnée de ses frères, fusil bandé et fit entrer les bestiaux.

Le reste de la nuit se passa sans accident.

Le soleil, au matin, se levant radieux, fit oublier les alarmes de la nuit.

Madeleine souriante dit à ses gens : "Avec le secours du ciel, nous avons bien passé la nuit, nous en pourrons bien passer d'autres." Nous ne sommes qu'à 24 milles de Montréal. Le canon va tonner, d'heure en heure, le secours viendra."

Ce petit discours fit une excellente impression sur les assiégés.

M. Fontaine, toutefois, redoutait l'avenir, "si j'ai été assez heureuse, disait-elle à son mari, pour échapper une première nuit à la fureur des sauvages, je ne dois pas m'attendre au même bonheur la nuit prochaine. Ce fort de Verchères ne vaut rien, et je désire me retirer au fort de Contrecoeur."

"Je n'abandonnerai jamais le fort de Verchères tant que Mademoiselle Madelon y sera, répondit Pierre Fontaine à son épouse, et moi, dit Madelon, je n'abandonnerai jamais le fort. J'aime mieux périr que de le livrer aux ennemis; il est d'une conséquence infinie qu'ils n'entrent dans aucun fort français; ils jugeraient des autres forts, par celui-ci; cette connaissance ne servirait qu'à augmenter leur fierté et leur courage."

M. Fontaine mit cependant à la disposition de son épouse un canot, armé d'une bonne voile, et ses deux enfants excellents canotiers.

L'histoire ne dit pas que l'offre fut acceptée.

Les Iroquois cependant attendaient.

Le danger était toujours là, bien à la porte.

Madeleine qui savait la patience du sauvage, se tenait toujours au guet.

Elle resta, cette fois, 48 heures sans dormir, sans manger. Elle allait d'un lieu à l'autre, toujours gaie, et encourageant tout le monde dans l'espoir d'un secours prochain.

Huit jours passèrent ainsi, dans l'inquiétude et sur le "qui vive;" toujours en vue des Iroquois.

Le secours ne devait arriver que le 8e jour. On avait bien entendu le canon; on savait que le fort de Verchères était assiégé; on ne savait pas s'il était pris ou non. Mr de la Monnerie, à la tête d'un détachement de 40 hommes, venait, par eau, au secours de Verchères.

Bien qu'il vint en grand silence, une sentinelle entendit quelque bruit.

"Qui vive!" s'écria-t-elle.

Madeleine était assoupie, la tête sur une table, tenant son fusil de travers dans ses bras.

“J’entends parler sur l’eau” lui dit la sentinelle.

Madeleine monte alors au bastion; il s’agissait de savoir si on avait affaire à des Français ou à des Sauvages.

Elle crie donc: “Qui êtes-vous?”

Français, répondirent les nouveaux venus. C’est La Monnerie qui vient vous donner du secours.

Madeleine descend du bastion, fait ouvrir la porte du fort, y place une sentinelle et court au bord de l’eau.

M. de la Monnerie s’écria-t-elle, toujours dans le sentiment de la situation présente: je vous rends les armes.

Elles sont entre bonnes mains, répondit le vaillant lieutenant de M. de Callières.

Ce sont les situations qui font parfois les mots: le cas se réalisait ici. Mr de la Monnerie restait émerveillé de voir que le fort avait tenu bon et que son défenseur n’était qu’une toute jeune fille.

Quant aux Iroquois, eurent-ils connaissance de l’arrivée de Mr de la Monnerie? Probablement. Dans tous les cas, ils déguerpirent emmenant avec eux leurs prisonniers, 4 soldats, nous l’avons dit, et 20 habitants, c’était toute la population masculine de Verchères.

Il n’y avait pas de temps à perdre.

Mr de la Monnerie se mit à la poursuite des sauvages.

Mr Eugène Guérin, auteur de “La Nouvelle-France” résume ainsi les faits, page 163.

“Poursuivis, rejoints et attaqués avec furie, presque tous les sauvages (qui avaient assiégé Verchères) restèrent sur le terrain, et leurs victimes, délivrées, échappèrent cette fois au supplice qui les attendait.”

Imaginons la fête, au fort, au retour de ces braves pères de famille, leur reconnaissance pour celle qui avait su préserver la vie de leurs femmes et de leurs enfants.

Comment peindre aussi la joie de Mme de Verchères, et la fierté de Mr de Verchères, au récit de faits si glorieux pour leur chère Madeleine.

Les hauts faits de notre héroïne, connus dans la colonie, devinrent pour tous une leçon de courage et de vaillance.

ARTICLE 18e.

Pension de 50 écus.

M. Marc de Germigny qui a consulté la collection Moreau de Saint-Méry (voir le “Devoir” du 31 août 1912), ajoute dans le “Correspondant”:

“Le récit du siège du fort de Verchères passa les mers et vint aux oreilles de la cour.

M. de Frontenac reçut l'ordre d'accorder à Madelon la juste récompense qu'elle postulerait.

D'une famille peu fortunée, elle demanda pour elle une petite pension de cinquante écus, et rappelant qu'elle avait eu un frère brûlé par les Iroquois, elle demandait en outre, qu'on accordât une enseigne à un autre de ses frères, cadet dans les troupes canadiennes”....

Le premier mars 1693, Pierre Jarret de Verchères qui avait combattu avec Madeleine, était nommé, grâce à sa demande, enseigne dans les troupes de la marine.

La conduite héroïque de Melle de Verchères n'était pas oubliée de M. de Vaudreuil. Il se mit dans la tête de chercher à Madelon un époux digne d'elle.

Son choix porta sur l'un de ses plus vaillants officiers, M. de la Pérade de la Naudière à qui il fit remarquer qu'en cas de danger, sa femme serait son meilleur lieutenant et qu'elle serait de taille à le défendre et à lui sauver la vie.”

ARTICLE 19e.

Mariage de Madeleine—1706.

Dix-sept cent six fut une année tout à la fois joyeuse et triste pour Verchères.

En septembre 1706 eut lieu à Verchères, le mariage de Marie-Madeleine de Verchères avec Pierre-Thomas Tarieu, sieur de la Pérade, fils de feu Thomas Tarieu, sœur de la Naudière, et de Marguerite-Renée Denis.

Ce n'est pas sans chagrin que les habitants de Verchères virent partir pour Sainte-Anne de la Pérade, celle qui était l'âme et la joie de leur petit village.

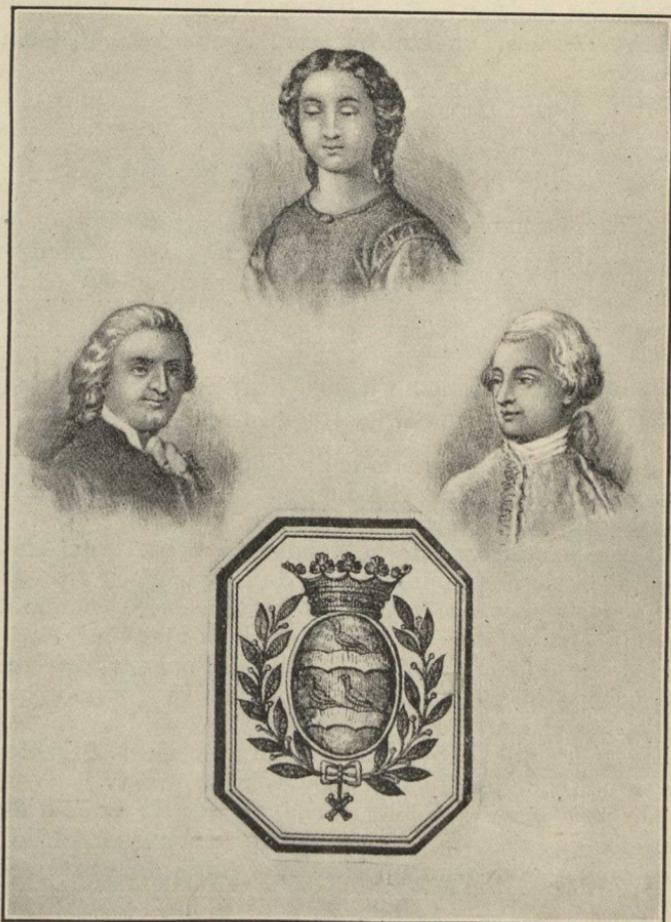
ARTICLE 20e.

L'époux de Madeleine de Verchères.

Pierre Thomas Tarieu, de la Pérade, était lieutenant d'une compagnie dans les troupes de la marine.

Son père, Thomas Tarieu, sieur de la Naudière, était enseigne dans le régiment de Carignan. Il était devenu seigneur d'une partie de Sainte-Anne.

Sa mère, Marguerite Renée Denis de la Ronde, une trifulvienne, appartenait à une famille qui a bien mérité de la Nouvelle-France. Elle n'avait que quinze ans lorsqu'elle épousa Thomas Tarieu de la Naudière.



L'héroïne de Verchères.

L'honorable de Lanaudière. Ch. Tariou de Lanaudière.

Armes: *D'azur à deux faces ondées d'argent avec merlettes voguant de sable, une et deux.*

De cette union naquirent trois enfants.

Louise-Rose, religieuse usuline à Québec, puis à Trois-Rivières.

Louis qui mourut sans postérité.

Pierre-Thomas, vaillant officier, époux de Madeleine de Verchères.

ARTICLE 21c.

Madame Pierre-Thomas de la Naudière.

Madelon a changé son nom!... Et pourtant, il était doux ce nom qui disait vaillance, "amour de la patrie": nom que les habitants de Verchères prononçaient avec amour et respect.

ARTICLE 22c.

Madame Pierre-Thomas de La Naudière à Sainte-Anne de la Pêrade.

Le manoir du seigneur de la Naudière était agréablement situé au confluent du Saint-Laurent et de la rivière Ste.-Anne, en face de Saint-Pierre-les-Beequets.

La vie de Madame de la Naudière à Sainte-Anne de la Pêrade fut la vie de la femme forte de l'Évangile.

Il y avait chez elle autant de prudence et d'énergie dans la conduite des affaires que de force dans l'action.

Madame de La Naudière, aussi zélée pour la gloire de Dieu que pour le bien des consitaires, rendait à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

Elle mérita de recevoir une lettre spéciale de Mgr de Saint-Vallier, évêque de Québec. En voici le texte:

"Je suis aussi sensible, Madame, que je le dois être aux marques que vous me donnez de votre souvenir, et de ce que vous voulez faire pour une nouvelle église dans votre seigneurie."—

"Monsieur de la Gondalie mon grand vicaire, pourra régler avec vous tout ce qui sera convenable."

"Je m'en rapporterai à lui et à vous, soyez-en persuadée, et de la parfaite considération avec laquelle je suis

Votre très humble et très obéissant serviteur

Jean, évêque de Québec.

De Québec, ce 18 janvier 1727.

Madame de La Naudière.

ARTICLE 23e.

Madeleine saure une 1ère fois la vie de Mr de La Naudière.

L'abbé Daniel nous dit, page 519 de son Histoire des grandes familles françaises du Canada :

“Un nouveau trait de courage en achevant de lui gagner tous les cœurs, confirma la bonne opinion que l'on avait conçue du mérite de Marie-Madeleine. Mr. de la Pérade était à la poursuite des Iroquois aux environs de la rivière Richelieu, d'autres disent de la rivière Ste-Anne. Tout à coup, une multitude de ces barbares, qui jusque-là s'étaient tenus cachés dans les broussailles, se précipite sur lui au moment où il s'y attendait le moins. Il est sur le point d'être saisi. Madeleine de Verchères voit le danger. Aussitôt s'armant d'un mousquet, elle vole à son secours, et, aidée de quelques hommes, elle parvint à le dégager et à mettre les Iroquois en fuite. C'est alors qu'elle devint à son tour, la conquête de celui dont elle avait sauvé la vie.”

La présence de Madeleine, fille, sur le Richelieu ou sur la rivière Ste-Anne, nous paraît chose plus ou moins acceptable.

Madeline devait être mariée, lors de cette aventure.

Le fait que plusieurs citent la rivière Ste-Anne donne de la valeur à cette opinion.

ARTICLE 24e.

Marie-Madeleine de Verchères saure une deuxième fois la vie à son mari, Mr de La Naudière, en 1722.

Laissons Madeleine nous raconter elle-même, son aventure, dans un mémoire écrit sur la demande de Mr le marquis de Beauharnois, gouverneur de la Nouvelle-France; mémoire qui fut présenté à Louis XIV.

Depuis que je suis mariée, je me suis trouvée, en 1722, dans une occasion assez délicate où il s'agissait de sauver la vie à Mr. de la Pérade, mon mari et à moi.

Deux Abénaquis des plus grands hommes de leur nation étant entrés chez nous, cherchèrent querelle à Mr. de la Pérade. Il leur dit en iroquois: sortez d'ici. Ils sortirent tous deux très fâchés. Leur sortie qui fut fort brusque nous fit croire la querelle finie. Nous n'examinâmes point leur démarche, persuadés qu'ils avaient pris le parti de s'en aller. Dans un moment nous fûmes fort surpris de les entendre tous dans le tambour de la maison, faisant le cri de mort et disant: Tagariauguen, qui est le nom iroquois de mon mari, tu es mort. Ils étaient armés: l'un d'un casse-tête et l'autre d'une hache: celui-ci enfonça, brisa la porte à coups de hache, entre comme

furieux, la rage peinte sur le visage, lève la hâche sur la tête de Mr. de la Pérade, qui fut assez adroit et assez heureux pour parer le coup en se jetant à corps perdu sur le sauvage ; mais il était trop faible pour pouvoir résister longtemps à un sauvage d'une stature gigantesque et dont les forces répondaient à la haute taille. Un homme de résolution qui se trouva fort à propos à la porte de la maison donna du secours à Mr de la Pérade. Le sauvage qui était armé d'un casse-tête voyant son compagnon pressé, entre, lève le bras pour décharger son coup sur la tête de mon mari ; résolue de périr avec lui et suivant les mouvements de mon cœur, je sautai, ou plutôt, je volai vers ce sauvage, j'empoigne son casse-tête, je le désarme. Il veut monter sur un coffre, je lui casse le reins avec son casse-tête et je le vois tomber à mes pieds. Je ne fus jamais plus surprise que de me voir enveloppée à l'instant par quatre sauvagesses : l'une me prend à la gorge, l'autre aux cheveux, après avoir arraché ma coiffe ; les deux autres me saisissent par le corps pour me jeter dans le feu. A ce moment un peintre me voyant aurait bien pu tirer le portrait d'une Madeline ; décoiffée, mes cheveux épars et mal arrangés, mes habits tout déchirés n'ayant rien sur moi qui ne fût par morceaux, je ne ressemblais pas mal à cette sainte, aux larmes près, qui ne coulèrent jamais de mes yeux. Je me regardais comme la victime de ces furieuses outrées de douleur de voir, l'une son mari, les autres leur parent, étendu sur la place sans mouvement et presque sans vie. Bientôt, j'allais être jetée dans le feu, lorsque mon fils Tarien, âgé seulement de douze ans, animé comme un lion à la vue de son père qui était encore aux prises avec le sauvage et de sa mère prête à être dévorée par les flammes, il s'arme de ce qu'il rencontre, frappe avec tant de force et de courage sur la tête et sur les bras de ces sauvagesses, qu'il les obligea à lâcher prise. Débarrassée de leurs mains, je cours au secours de Mr de la Pérade, passant sur le ventre de celui que j'avais étendu par terre. Les quatre sauvagesses s'étaient déjà jetées sur Mr de la Pérade, pour lui arracher la hâche qu'il tenait et dont il voulait casser la tête au malheureux qui venait de la manquer. Prenant le sauvage par les cheveux, je lui dis : tu es mort, je veux avoir ta vie. Le Français dont j'ai parlé qui demandait secours à Mr de la Pérade me dit : Madame, ce sauvage demande la vie, je crois qu'il faut lui donner quartier. En même temps ces sauvagesses qui jusqu'alors, avaient toujours poussé des cris effroyables qui nous empêchaient de nous entendre, demandèrent aussi la vie. Nous voyant les maîtres, nous crûmes qu'il était plus glorieux de laisser la vie à notre

ennemi vaincu que de le faire mourir. Ainsi je sauvai la vie à mon mari, et mon fils âgé de douze ans sauva la vie à sa mère. Cette action fut aux oreilles de Mr de Vaudreuil, il voulut s'informer du fait par lui-même, il vint exprès sur les lieux, il vit la porte cassé, il parla au Français témoin de l'action et sut dans la suite des sauvages mêmes, la vérité de ce que je viens d'exposer.

ARTICLE 25e.

Marie-Madeleine sauve une 3e fois la vie à son mari.

Le récit qui suit vient du juge Baby, allié à la famille de La Naudière :

“Plusieurs années après son mariage avec Tarien de La Naudière, Mlle Jarret de Verchères sauva la vie à son mari pour la seconde fois. Les Iroquois, qui ne parlent rien, leur avaient juré une grande haine à raison des affronts que l'un et l'autre leur avaient infligés. Aussi, ne laissaient-ils jamais, chaque fois qu'ils passaient à Ste-Anne de la Pérade, de leur donner quelques marques de leur ressentiment.

Un jour, croyant, sans doute, que Mr de La Naudière était absent ou qu'elle pourrait tomber à l'improviste, une forte bande de ces cruels sauvages se présente au manoir seigneurial, au coucher du soleil, dans le mois de septembre, avec l'intention évidente de faire un mauvais parti à ses habitants.

“Située à une faible distance des bords du St-Laurent, cette résidence se trouvait assez éloignée des autres habitations, et les grands arbres séculaires qui l'environnaient en rendaient l'isolement encore plus complet. Mr de La Naudière, retenu au lit par un mal aigu et dangereux, un vieillard de quatre-vingts ans, une jeune servante de seize printemps à peine et la dame de céans en étaient les seuls occupants dans le moment.”

Tous les canots soigneusement cachés dans les joncs, le chef et trois de ses sanguinaires compagnons se dirigent en courant vers la maison, tandis que les autres s'empressaient de se tapir derrière les arbres, attendant sournoisement le dénouement de leur trame.

“Madame de Verchères, bien heureusement, vint venir ces misérables, et connaissant parfaitement leurs roueries, s'empressa de fermer la porte du logis, de la barricader du mieux possible, pendant que la jeune fille, sur ses ordres, lui apporta et plaça à ses côtés les deux seuls fusils à leur disposition, les serviteurs absents ayant emporté les autres.

“Ainsi préparée, elle attend de pied ferme, bien décidée à ne pas les laisser entrer dans la place, s’il est possible.

“A peine le chef et les siens étaient-ils parvenus au haut du large perron qui ornait la devanture de la maison, que sans attendre aucune interpellation de leur part, elle leur demande, dans leur langue qu’elle connaissait bien, ce qu’ils voulaient.

“Le chef un peu surpris de se voir apostropher de la sorte par une femme, s’empressa de lui répondre doucereusement qu’il avait affaire à Mr de la Naudière, et devait lui communiquer des choses de grande importance, ajoutant que lui et ses compagnons avaient faim et soif et qu’ils savaient Mr de La Naudière assez généreux pour les recevoir et surtout leur faire distribuer un peu “d’eau de feu.”

“D’une voix ferme qui ne traduisait en rien la crainte, elle répond aussitôt que son mari est trop occupé dans le moment pour les recevoir, et qu’ils font bien mieux de porter leurs pas ailleurs.

“Convaincu alors qu’il n’avait affaire qu’à une femme, ce rusé sauvage après avoir échangé quelques paroles à voix basse avec les autres auprès de lui, élevant tout à coup le ton, lui dit, avec insolence, d’avoir à lui ouvrir immédiatement, sans quoi il alla’t se frayer un passage lui-même, ajoutant : “Nous sommes les maîtres ici, puisque ton mari n’y est pas.”

“Cette femme courageuse savait à n’en pas douter, le sort terrible qui leur était réservé à tous dans le cas où ces barbares effectueraient leur entrée. Son mari, témoin auréculaire de ce qui se passe ne peut pas, cependant, lui venir en aide. Que faire? Elle implore Dieu, remonte son courage et leur fait savoir on ne peut plus énergiquement que la porte alla’t leur rester fermée au nez, et que s’ils ne déguerpissaient pas au plus vite, elle prendrait les moyens, à l’instant même de les

“Pleins de colère, et sentant qu’ils ne pourraient réussir dans leur affreux dessein, qu’en employant la force au lieu de l’astuce, ils se mirent en voie d’y avoir recours. Tout d’abord ils tentèrent d’enfoncer la porte, mais ne parvinrent qu’à l’ébranler quelque peu seulement. Rebutés ici, ils descendirent précipitamment le perron en poussant des cris terribles et s’élançant vers une des fenêtres par laquelle ils comptent bien pénétrer à l’intérieur. Tous ensemble, ils y déchargent leurs fusils dans la maison. Les carreaux volent en éclats et les balles vont se loger dans les soliveaux et les cloisons. Ne donnant pas le temps à ses assaillants de s’assurer de leur feu, prompte comme l’éclair, armée de ses deux fusils, Madame de La Naudière se jette dans l’embrasure de la croi-

sée et tire successivement sur les deux sauvages qui, surpris de se voir rendre le feu d'une manière si imprévue, eurent qu'en effet ils allaient avoir à rencontrer forte partie; ils hésitent, puis lâchent pied, emportant un des leurs légèrement blessé à la jambe.

Notre héroïne, témoin de ce mouvement, recharge prestement son arme et en vile le contenu sur ces barbares, qu'elle a l'indicible plaisir de voir disparaître à ses regards en pleine déroute, dans les ombres du soir. Ceux qui étaient restés en arrière, entendant le bruit de la fusillade, sentirent d'instinct qu'il devait y avoir résistance au manoir dont les maîtres étaient si bien connus pour leur bravoure, et que ce qu'ils avaient de mieux à faire était de retraiter, sans perdre le temps.

En effet, ce fut un sauve-qui-peut général vers les embarcations, où ils sont aussitôt rejoints par leur chef et son escorte, et tous s'éloignent précipitamment du rivage sous l'impression que Mr de La Naudière et les siens sont à leurs trousses: c'est une véritable panique. Mais les épreuves de Madame de La Naudière n'étaient pas encore finies. A peine les Iroquois s'étaient-ils enfuis, que la jeune domestique accourt auprès de sa maîtresse et lui annonce avec effroi que la toiture est en feu. Ce sont deux sauvages qui l'y ont mis en lançant dessus plusieurs flèches enflammées, avant de se retirer. Nouveau sujet de crainte et d'inquiétude pour cette épouse dévouée, au sujet de son mari!

N'avait-il échappé aux Iroquois que pour devenir la proie des flammes? D'ailleurs ces rusés et méchants hommes n'étaient sans doute que cachés dans le bois tout auprès, pour revenir les exterminer à leur manière, du moment que l'incendie serait dans toute sa violence! Elle ignorait qu'ils étaient eux-mêmes, dans le moment, sous le coup d'une grande frayeur, et se sauvaient de toute la vitesse de leurs canots, devant un ennemi imaginaire.

Cependant, sans hésitation aucune, elle s'élance à l'intérieur et d'un coup d'œil, elle mesure l'étendue du danger qui les menace. Déjà, les flammes montent tranquillement sur le toit à pic de l'édifice et sont sur le point de s'attaquer aux pièces du comble.

Il fait calme plat heureusement. Avec l'aide de la jeune fille et les faibles efforts du vieillard dont j'ai parlé ci-dessus, une échelle est immédiatement appuyée sur le mur. On y est monté avec un peu d'eau. Mais que peuvent ces deux femmes contre l'élément dévorant déjà entièrement hors de leur contrôle? Madame de La Naudière voyait le feu gagner peu à

peu du terrain, malgré ses efforts surhumains pour ainsi dire, pour en arrêter les progrès, et il était déjà à l'intérieur lorsque soudain, elle se rappelle que son mari cloué sur un lit de douleurs, pouvait être exposé à un danger imminent. Elle se jette à terre pour ainsi dire, et rentre. Déjà une épaisse fumée remplissait la maison, le craquement des poutres en partie embrasées, et le pétilllement des flammes se faisaient entendre. Elle se précipite dans la chambre où elle a laissé son mari quelques instants auparavant, appelant avec des cris de douleur celui que son intrépidité avait fait échapper à la fureur des barbares, mais qui va, peut-être, périr maintenant dans un brasier ardent. D'un bond, elle arrive auprès de lui et constate qu'il réalise parfaitement la position extrêmement critique dans laquelle il se trouve. Elle l'implore de vouloir bien faire un suprême effort, afin de se soustraire à une mort presque inévitable, en se sauvant au dehors avec elle.

“Non, je ne le puis pas, dit-il, car mes forces physiques m'ont complètement abandonné; mon sacrifice est fait, ajouta-t-il, et je suis prêt à me soumettre à la volonté de Dieu, qui après m'avoir sauvé du tomahawk, grâce à ton héroïsme, semble avoir décrété tout de même que ce jour sera le dernier de ma vie. Adieu, chère femme, laisse-moi ici à mon propre sort.

“Elle le voyait là devant elle, calme et résigné, attendant l'instant suprême. Alors, cette femme réellement extraordinaire, puisant dans son amour le courage voulu et trouvant une force qu'elle ne s'était jamais connue, enlève son mari dans ses bras, le traîne en quelque sorte au dehors et le dépose sur l'herbe à quelques pas de la porte où, épuisée physiquement aussi bien que moralement, elle s'évanouit à ses côtés. Au même instant une pluie qui menaçait déjà depuis quelques heures, éclate avec force et, de suite, les flammes qui, le calme aidant, n'avaient pas trop fait de progrès, commencent à s'éteindre.

“Les censitaires, attirés par la réverbération de l'incendie, accourent en toute hâte et bientôt, sous les généreux efforts de leurs bras vigoureux, les flammes sont tout à fait éteintes. Madame de La Naudière, reprenant bientôt ses sens, s'empresse autour de son mari qui est rapporté soigneusement sur son lit. Quelques semaines plus tard, il reprenait son train de vie ordinaire.”

“C'est ainsi, dit Mr Baby, que cette femme d'une bravoure éprouvée et d'une force morale au-dessus de tout éloge, sauva son mari deux fois, dans la même journée, d'une mort qui semblait inévitable assurément. L'intention bien arrêtée des

Iroquois était d'assassiner Mr de La Naudière et son épouse. Des Sauvages amis leur en donnèrent l'assurance peu de temps après, et ils leur dévoilèrent tous les détails du complot. D'un autre côté, si Mr de La Naudière n'eût pas été transporté au dehors, il eût tout probablement été asphyxié."

ARTICLE 26e.

Mort de Marie-Madeleine.

Il faut finir par cù toutes choses finissent.

Marie-Madeleine mourut peu après Mr de La Naudière, à Ste-Anne de la Pérade, le 8 août 1747, âgée de 69 ans.

Mr le chanoine Laflèche curé de Ste-Anne de la Pérade, nous envoyait dernièrement une copie de l'acte de sépulture de Marie-Madeleine :

L'an mil sept cent quarante-sept, huitième jour d'août, fut inhumée dans l'église de la paroisse de Ste-Anne près Batiscan, sous son banc, Marie-Madeleine de Verchères, Dame de la Pérade âgée d'environ soixante-neuf ans, par monsieur Ménage, curé de St-Joseph, le dit enterrement fait en présence de nous curé de la dite paroisse de Ste-Anne, des Sieurs Richard, curé de Batiscan, Poileau, curé de Ste-Geneviève, Desroches curé de St-Charles, des Roches et Parent, curés de St-Pierre les Beequets et de St-Jean Deschaillons, etc. Lequel enterrement fut précédé d'un service chanté par mon dit Sieur Richard, curé de Batiscan. Fait et passé à Ste-Anne, les an et jour que cy-dessus.

Roufflard, prêtre

L'affluence considérable de prêtres—on n'en nomme qu'une partie—qui assiste aux funérailles de Marie-Madeleine indique assez la considération dont elle jouissait durant sa vie, de la part du clergé comme de celle des habitants de Ste-Anne.

ARTICLE 27e.

Les enfants de Madeleine.

Elle eut cinq enfants :

1° Marie-Madeleine qui décéda en bas âge.

2° Louis-Joseph qui décéda célibataire.

3. *Jean-Baptiste* de la Pérade, dit le chevalier. Héritier d'un grand nom, il y fit honneur. On le surnomma le chevalier. Telle mère, tel fils!

Jean-Baptiste mourut le 10 juillet 1755, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de la Monongahela. Mr de Beau-

jeu expirait près de lui, et Washington s'écriait : nous avons été battus et battus honteusement.

2^o *Marie-Anne* :

Mr le chanoine Rheault dit de la fille de Madeleine :

“Elle éta't de haute taille et d'une grande dignité de maintien, d'une beauté assez remarquable.”

Elle épousa (en 1728) Richard Testu, sieur de la Richardière.

3^o *Charles-François*

Brave comme sa mère, et désireux de venger son frère, Charles-François se livra tout entier à la défense de la patrie de plus en plus menacée. A la tête des miliciens de Sainte-Anne, il se dépense partout. Il est à Oswego; il est au fort St-George; il est Carillon.

C'est à Carillon qu'il reçoit la croix de St-Louis.

C'est après la victoire de Carillon que Montcalm écrivait à Marie-Anne (dont nous avons parlé plus haut) :

“Aussi persuadé que reconnaissant, Mademoiselle, de la part que vous avez prise à l'avantage que j'ai remporté sur l'ennemy: je ne m'en glorifie pas davantage. J'y ai fait de mon mieux, mais Dieu et la valeur des troupes ont secondé les mesures que nous avions prises pour la défense de nos frontières.

Vostre frère (Charles-François), citoyen trop vertueux pour qu'on fasse rien pour luy, pleurait de joie en m'embrassant. Je vous voudrais à tous, tous les bonheurs possibles....

Montcalm.

Charles-François fut dans la suite employé à de difficiles missions. Il s'agissait de demander aux habitants une partie de leurs bestiaux et de leurs provisions pour le ravitaillement de l'armée.

Le gouverneur de Vaudreil, lui écrivait, après lui avoir donné cette mission :

“Vos manières insinuantés sont ce qu'il y a de mieux pour les amener (les habitants) faire ce qu'on exige d'eux.”

C'est-à-d're que Charles-François tout brave qu'il fut, était doux et sensible.

Ces deux traits accentués à ce point dans le fils se trouvaient donc aussi dans sa mère. Oui, Madeleine, qui était forte, n'en était pas moins douce et sensible.

Il faut savoir le portrait des enfants compléter celui de leurs parents.

ARTICLE 28e.

Chs.-T. de La Naudière.

Mr Charles-T. de La Naudière, de Joliette, descend directement (4e génération) de Madeleine de Verchères.

Voici un petit tableau qui ne manque pas d'intérêt et qui donne une vue d'ensemble, en peu de mots :

Charles-T. de La Naudière, issue de Pierre de La Naudière et de Delle Gordon :

Pierre, issu de Gaspard de La Naudière et de Melle de La Valtrie.

Gaspard, issu de François-Charles et de Melle de Longueuil.
François-Charles, issu de Pierre-Thomas de La Naudière, et de Marie-Madeleine de Verchères.

Mr Charles de La Naudière est avocat de profession.

Il s'est aussi livré à l'art militaire : il est lieutenant-colonel, commandant du 83e régiment, de Joliette.

Il est célibataire. Il voudra sans aucun doute poursuivre la glorieuse lignée.

Il a deux sœurs :

L'une Marie est religieuse du Précieux Sang à Nicolet.

L'autre, Alice est mariée à M. Normand Rieutord Neilson et habite à Neilsonville, près de Québec.

ARTICLE 29e.

Descendants des contemporains de Madeleine, à Verchères.

Les Beauregard et les Vincent, de Verchères, descendent d'André de Verchères, oncle de Madeleine.

Les Boisseau, les Chicoine et les Chagnon, de Verchères, descendent des premiers Boisseau, des premiers Chicoine et des premiers Chagnon, contemporains de Madeleine, au temps du vieux fort de Verchères.

Plusieurs de nos familles canadiennes-françaises se rattachent à Madeleine même, par les alliances.

EPILOGUE.

Il n'y a pas si longtemps, nous disions: Marie-Madeleine de Verchères a vécu; "Marie-Madeleine est oubliée."

Disons mieux maintenant.

Lord Grey lance le premier l'idée d'une statue à Madeleine de Verchères.

Pugsley, Laurier, Borden, et Monk sont charmés de cette idée.

Les députés Geoffrion V., et Rainville I. J., s'intéressent vivement à la question.

Le gouvernement fédéral vote et donne \$25,000.

P. Hébert fait sortir du bronze une Madeleine superbe de puissance et de grâce.

Madeleine vit, et dit au passant de terre et de mer:

Sta viator: arrête, voyageur; sache que cette terre canadienne n'est point vulgaire; sache qu'elle fut défendue jadis, et faite illustre, par des hommes courageux, par des femmes héroïques et par une jeune fille de 14 ans!

9504-728. 75

Nihil obstat,

C. Lecoq, canon, 2 septembre 1913.

Permis d'imprimer, 15 septembre 1913.

† Paul, archevêque de Montréal.

Merci, pour renseignements:

A M. l'abbé Ducharme, curé de Contrecoeur.

A Marc de Germiny, du "Correspondent," Voir Le Devoir, 31 août 1912.

A Désiré Girouard, auteur du "Lac St.-Louis."

A M. le Chanoine Rheault, auteur de "Sainte-Anne de la Pérade."

A M. P. G. Roy, auteur de "La Famille Jarret de Verchères.

A M. l'abbé Chs. Dugast, curé de St.-Clet, auteur de "Généalogie de la famille de La Naudière.

A J M. Lemcine, auteur de "Les Héroïnes de la Nouvelle-France."

A M. Frémont, "Annuaire de l'Institut Canadien de Québec, 1888."

A Madame Teresa Costigan-Armstrong, "The Heroïne of Verchères," lecture faite devant la Women's Canadian Historical Society, d'Ottawa, le 13 janvier 1911.